

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 52 du 21 décembre 2017

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2017-1694

modifiant le décret n° 2017-1408 du 25 septembre 2017 modifiant le décret n° 98-188 du 19 mars 1998 fixant les dispositions statutaires applicables aux corps de chargés d'études documentaires.

Du 14 décembre 2017

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS.

DÉCRET N° 2017-1694 modifiant le décret n° 2017-1408 du 25 septembre 2017 modifiant le décret n° 98-188 du 19 mars 1998 fixant les dispositions statutaires applicables aux corps de chargés d'études documentaires.

Du 14 décembre 2017

NOR C P A F 1 7 3 1 3 8 3 D

Texte modifié :

Décret n° 2017-1408 du 25 septembre 2017 (JO n° 226 du 27 septembre 2017, texte n° 31 ; signalé au BOC n° 41/2017).

Référence de publication : JO n° 293 du 16 décembre 2017, texte n° 57 ; signalé au BOC n° 52/2017.

JORF n° 293 du 16 décembre 2017, texte n° 57